

N°6 - FÉVRIER 2024

CUERS'MAG!

N°6 / FÉVRIER 2024

Bonne
année!

Le magazine d'information municipal des Cuersois

2024

Retrouvez toutes les infos sur

www.cuers.fr

  VilledeCuers

LA MAIRIE DE CUERS

vous accueille

Lundi, mardi, mercredi, jeudi

8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi

8h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Tél : 04 94 13 50 70

Retrouvez toutes les informations
de votre ville en un clic sur :
www.cuers.fr

Restez connecté(e)s avec
Facebook, Instagram et Youtube



Vous pouvez également
consulter le Cuers'Mag
au format numérique
en scannant ce QR
code à l'aide de votre
smartphone.



SOMMAIRE

P.3 *Edito*

P.4-5 *Retour sur les festivités de Noël*

P.6-7 *Retour sur les vœux à la population*

P.8 *Retour sur les vœux au personnel*

P.9-10 *Les grands travaux*

P.11-12 *Culture & patrimoine*

P.13 *Agenda des festivités*

P.14 *Savoir-faire cuersois*

P.15 *Jeunesse*

P.16 *Les seniors*

P.17 *S'installer à Cuers*

P.18-21 *Vie pratique*

P.22 *L'emploi à Cuers*

P.23 *La vie du CCAS*

P.24 *Expression libre / État civil*

P.25 *Sondage mascotte*

P.26-27 *Mini-jeux*

P.28 *Nouveaux arrivants*



CUERS'MAG N°6 - FÉVRIER 2024

Directeur de la publication : Bernard MOUTTET, Maire de Cuers
Rédaction : Direction de la Promotion du Territoire & de la Valorisation du Service Public
Conception graphique et mise en page : Direction de la Promotion du Territoire & de la Valorisation du Service Public
Crédits photos : Service communication, Adobe Stock
Impression : Riccobono, rue du Liège - ZA La Ferrière - 83490 Le Muy - Papier 100% PEFC



Magazine gratuit édité par la ville de Cuers
Place Général Magnan - 83390 CUERS
Tél : 04 94 13 50 70

www.cuers.fr

” ÉDIT



NUMÉROS UTILES

CABINET DU MAIRE
04 94 13 50 73

ALLO MAIRIE
04 94 13 50 70

OFFICE DE TOURISME
04 94 48 56 27

POLICE MUNICIPALE
04 94 13 82 60

GENDARMERIE
17 ou 04 94 28 60 27

POMPIERS
18 ou 04 94 28 59 08

SOS MÉDECINS
04 94 14 33 33

S.A.M.U
15

DÉCHETTERIE
04 94 48 54 15

CIMETIÈRE
04 94 23 46 52

POMPES FUNÈBRES
04 94 28 60 95 ou 04 94 21 12 11

CRÉMATORIUM
04 94 28 50 69

C.A.F
0 810 25 83 10

FRANCE TRAVAIL
3949 (Candidat)
3995 (Employeur)

VEOLIA (EAU)
09 69 32 93 28

GRDF URGENCE (GAZ)
0 800 47 33 33

ENEDIS
09 72 67 50 83



Chères Cuersoises, Cher Cuersoises,

Je vous adresse pour 2024, tous mes vœux, des vœux de paix et de santé pour chacune et chacun d'entre vous, ainsi que pour vos proches.

Des vœux d'humanité, car le partage, l'esprit de solidarité, le désir de coopérer, l'envie d'aller de l'avant, bref « le vivre ensemble », c'est l'identité de notre ville, de l'équipe municipale.

Lors de la cérémonie des vœux du 10 janvier dernier, j'ai eu l'occasion de revenir sur une année 2023 qui fut une année de changements, de transformations, d'accélération des transitions pour permettre à Cuers de se réaliser.

Merci à celles et ceux qui par leur participation ont manifesté leur intérêt et attachement à Cuers, leur commune.

L'année 2023 s'est terminée par la programmation des festivités de fin d'année que nous avons voulu riche et variée. Ces manifestations furent cette année encore, couronnées de succès. Je remercie toutes les équipes et tous les bénévoles qui participent au bon déroulement de ces festivités.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, mais j'aime à le répéter, ma première obligation vis-à-vis de vous, Cuersoises et Cuersoises, ma première obligation vis-à-vis de ce territoire est de respecter mes engagements et c'est en bonne voie...

Tous ensemble nous construisons un Cuers différent, un Cuers qui sait garder son âme villageoise mais un Cuers qui sait vous offrir ce qu'il y a de meilleur, des services de qualité et un bien vivre ma ville.

La remise à niveau de notre ville est en cours et ne s'arrêtera plus.

À Cuers, nos perspectives pour 2024 sont simples, nous allons poursuivre et terminer nos grands projets.

Dessiner l'avenir dès aujourd'hui pour les générations à venir et faire réussir Cuers.

Bonne et heureuse année 2024 !

Bernard MOUTTET
Maire de Cuers

*Vice-Président de la Communauté de communes
Méditerranée Porte des Maures*

RETOUR SUR...

les Festivités de Noël

■ Quand la magie s'empare de la ville

Chaque année la commune se transforme, les rues s'illuminent de l'éclat chaleureux des décorations et la magie de Noël s'incarne à Cuers au travers d'une série d'événements captivants. Les festivités ont débuté avec les illuminations, top départ d'un Cuers festif et récréatif pour tous. Puis de nombreuses dates se sont succédé, pour votre plus grand plaisir, dont les ateliers créatifs, le spectacle « Un cadeau pour le Père Noël », le concert de l'école de musique ou encore le show music-hall qui ont rencontré un véritable succès auprès de la population. C'est ainsi que nous avons célébré Noël avec vous, avec éclat, en créant des souvenirs précieux.

Inauguration des illuminations de Noël*Téléthon*

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Somme en toutes lettres :
Quatre mille neuf cent trente-cinq euros et soixante-et-onze centimes

à l'ordre de :
AFM TÉLÉTHON

4935,71 €



Fait à : **Cuers**
Le : **2/02/24**

LA LIGNE DU DON
3637

Concert de Noël

Minothéâtre



Repas de Noël des seniors cuersoïis



La balade du Père Noël



RÉSULTAT DU CONCOURS DE LA PLUS BELLE LETTRE AU PÈRE NOËL



RETOUR SUR LES VŒUX DU MAIRE

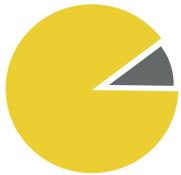


Une politique moderne et des actions concrètes,

ça change une ville !

■ Bilan à mi-mandat

90%



des engagements du
programme électoral sont
lancés

62%



des engagements du
programme électoral sont
réalisés

103



**initiatives en +
du programme
électoral**



*« 2023 fut une année de changement, de transformation,
d'accélération des transitions pour permettre à Cuers de se réaliser »*

- La réhabilitation et l'extension du groupe scolaire Jean Jaurès
- La réhabilitation du complexe sportif Paul Rocofort
- La création d'un skatepark
- La rénovation de l'Oustaou Per Touti
- La rénovation de l'éclairage public
- La sécurisation et rénovation de l'avenue Maréchal Joffre

Les 8 identités de la ville



2024 en synthèse

Poursuivre et terminer nos grands projets

Lancer l'opération programmée d'amélioration de l'habitat pour rénover le centre-ville

Modifier le PLU pour une « Ville basse température l'été »

Mettre en place les Micro-Folies

Faire pression sur la SNCF pour l'extension du parking de la gare

Transformer l'îlot Saint-Jacques

Créer deux giratoires situés avenue Balestrazzi & quartier des Couestes

Et bien d'autres choses encore...

sans augmentation des impôts locaux

Cérémonie des médailles

Une occasion pour le Maire de mettre à l'honneur trois personnalités venant de divers horizons, qui ont vécu, fréquenté notre ville et ont excellé dans leur domaine. Chacune, avec ses différences, représente Cuers et rend fiers ses habitants.

Hakim DERKAOUI, un chef d'entreprise cuersoï et président de l'association « Cuers Entreprendre »
Eric CHAMP, ancien joueur du RCT (Rugby Club Toulonnais) et de l'équipe de France de rugby
Thomas BRAMERIE, un musicien cuersoï de renommée mondiale

« Je souhaite vous informer solennellement que nous allons adopter une mascotte. Et nous allons évidemment demander à la population de la choisir parmi 4 propositions » (cf page 25)



RETOUR SUR LES VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire a profité de la cérémonie des vœux au personnel pour féliciter l'ensemble des agents, du travail qu'ils ont accompli tout au long de l'année et a souhaité la bienvenue aux nouveaux agents.



92%

de taux de satisfaction sur nos enquêtes « qualité » menées auprès des Cuersois (+ de 600 avis)

Mise en valeur des services qui ont obtenu des résultats exceptionnels cette année



Service Événementiel, pour l'organisation de 140 événements en 2023



Maison des Seniors, pour leur nombre d'adhérents, qui s'élève aujourd'hui à 241 seniors cuersois



Espace numérique, pour l'accueil de 690 personnes en difficulté en 2023



Service Proximité, pour les 39 000 sollicitations (téléphone, accueil physique, mail) en 2023



Présentation des nouveaux agents



Animation musicale par Jean-Baptiste (photographe du service communication)

LES GRANDS TRAVAUX

■ Création de deux giratoires

Dans le cadre des travaux liés à la sécurisation et l'embellissement des infrastructures de la ville, la municipalité de Cuers lance la construction de deux giratoires.

Le premier se trouvera dans le quartier des Couestes et le second avenue Balestrazzi. Les objectifs des deux constructions sont similaires : sécuriser les piétons, gérer la vitesse des véhicules et fluidifier le trafic.

PÉRIODES DE TRAVAUX :

Quartier des Couestes : les travaux ont débuté le 8 janvier et dureront environ 4 mois.

Avenue Balestrazzi : le début des travaux est prévu pour la fin de l'année 2024.



Quartier des Couestes



Avenue Balestrazzi

■ Point d'étape sur la rénovation et la réhabilitation du groupe scolaire Jean Jaurès



Les nouveaux bâtiments accueilleront 520 élèves, qui seront répartis dans 28 classes, un pôle RASED et un pôle pour les périscolaires.

L'état d'avancement des travaux :

- Toute la démolition a été réalisée sauf les bâtiments centraux et les deux ailes qui seront conservées. Les planchers et toitures seront réalisés courant février et mars.
- Toutes les fondations sont terminées.
- Tous les poteaux des préaux sont coulés.
- Le plancher supérieur côté nord du nouveau bâtiment est coulé.
- Le plancher supérieur côté sud du nouveau bâtiment est coffré et sera coulé début février.
- Les prémurs du nouveau bâtiment au rez-de-chaussée sont montés.
- Les prémurs des deux bâtiments entre le bâtiment central et les ailes ont commencé à être montés.
- Les corps d'état plomberie et électricité ont commencé les passages de réseaux.

■ Une nouvelle maison pour les associations au printemps 2024

L'Oustau Per Touti fait partie du patrimoine cuersoïis depuis les années 70 (anciennement restaurant « Le Score »).

Face aux demandes croissantes de la part des usagers et des associations et étant donné la vétusté du bâtiment, la municipalité a décidé de lancer un programme de réhabilitation de son rez-de-chaussée (création de 4 salles et d'un bureau) qui sera suivi par une 2e phase qui concernera ses abords extérieurs et sa façade.

Les travaux consisteront à pouvoir accueillir ses utilisateurs dans les meilleures conditions possibles de sécurité, d'accessibilité, de confort, d'innovation et de développement durable (plantation d'arbres pour apporter de l'ombre, installation de système de climatisation double flux...). Les travaux ont commencé en novembre 2023 par le désamiantage puis la démolition de la véranda et du local technique. La fin des travaux est programmée pour fin avril 2024 concernant la phase n°1.



Avec la participation de :



Avec la participation de :





■ Skatepark

Le skatepark de Cuers et son aire de « **street workout*** », inauguré en septembre 2023, connaît un succès fulgurant. Un triomphe pour cet équipement unique en son genre dans la région car accessible aux personnes à mobilité réduite et qui devrait perdurer grâce à la création courant du 1er trimestre 2024, d'un « **pump track*** » qui finalisera le projet d'un espace de loisirs et de sports à ciel ouvert, accessible, gratuit et ouvert à tous, 7j/7 toute l'année !

***Street workout :** pratique sportive en extérieur (littéralement « entraînement de rue ») mêlant la gymnastique et la musculation.

***Pump track :** piste en boucle, constituée de virages et de bosses permettant d'effectuer des sauts.



■ Îlot Saint-Jacques

Cet îlot en friche depuis des années se situe à un endroit stratégique de la ville puisque c'est l'entrée du centre-ville Ouest en bordure du Meige Pan. Conformément à ses engagements de campagne, la municipalité a souhaité rénover ce secteur anciennement occupé par la maison de retraite jusqu'à présent à l'abandon.

Cet îlot possède également des éléments patrimoniaux notamment la chapelle désacralisée située sur la rue Foch qu'il convient de mettre en valeur. Après avoir consulté un certain nombre d'opérateurs privés ainsi que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), le choix de la municipalité s'est porté sur ce projet ainsi présenté qui allie confort, taille humaine, espaces ouverts et rénovation de l'ancien. La possibilité de liaison avec la place Convention, le jardin intérieur, les bords du Meige pan et la place qui sera créée au niveau du pont, vont offrir de nouveaux espaces aux Cuersois ainsi qu'un nouveau lieu de vie.

Le projet en quelques chiffres :

40 nouveaux logements

+ de 350 m² seront disponibles pour les commerces, bureaux, cabinets médicaux...

Création de **54 nouvelles places** de stationnement sous-terrain

■ La gare de Cuers et ses enjeux



La Municipalité, conformément à ses engagements, continue de maintenir une pression importante sur la SNCF pour que celle-ci trouve enfin des solutions pérennes et satisfaisantes à la problématique du stationnement autour de la gare de Cuers-Pierrefeu.

Ce stationnement continue aujourd'hui à être saturé malgré l'initiative de la ville il y a 2 ans de créer un parking provisoire de 80 places. Cette situation est insupportable aussi bien pour l'ensemble de ses usagers qu'en termes de service public quand on connaît les problématiques de circulation dans la métropole toulonnaise et les enjeux de développement durable autour de la mobilité. Ces enjeux nécessitent une action ferme et efficace de la part de SNCF. La ville attend que la SNCF libère enfin son foncier disponible pour permettre d'accroître considérablement le nombre de places de parking. Notre exigence ne faiblira pas !

Par ailleurs, nous vous informons que la SNCF travaille sur 2 projets de rénovation, l'un à échéance rapide concernant la rénovation du bâti propre de la gare et le second, d'ici quelques mois, avec la rénovation du parking actuel apportant un meilleur confort d'usage, ainsi qu'une toiture photovoltaïque mais dont le nombre de places restera malheureusement insuffisant sans l'ouverture au stationnement du terrain susmentionné.

Avec la participation de :



CULTURE & PATRIMOINE

L'Office de Tourisme intercommunal de Cuers, votre guide touristique et quotidien



Un Office de Tourisme est bien plus qu'un simple point d'information. C'est une véritable passerelle entre les voyageurs et leur destination, offrant une variété de services pour garantir un séjour agréable et mémorable.

L'une des principales missions de l'Office de Tourisme est d'accueillir les visiteurs et de leur fournir des informations claires et précises. Que ce soit par téléphone, par e-mail ou en personne, **Mailys conseillère en visite et séjour**, est formée pour répondre à vos questions sur Cuers et ses alentours, les sites touristiques, les activités, les événements en cours, les transports, les hébergements, et bien plus encore.

Elle s'efforce d'aider les voyageurs à mieux planifier leur séjour et à profiter pleinement de leur expérience. Petite particularité à Cuers, la fréquentation de l'Office de Tourisme est plus importante chez les locaux ! Ainsi, l'Office représente un relais important d'informations pour les Cuersois.

Enfin, la structure intervient également dans le développement du tourisme durable et responsable. Comment ? En encourageant les visiteurs à respecter la culture locale, à protéger l'environnement, il contribue à préserver l'authenticité des destinations pour les générations futures.



Mailys - Conseillère en visite et séjour à l'Office de Tourisme à Cuers



Place de la Convention - 83390 Cuers
Tél. : 04 94 48 56 27
E-mail : cuers@mpmtourisme.com
Site internet : www.mpmtourisme.com

Ouvert du samedi 30 mars au samedi 4 mai
 Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.
 Fermé le mercredi 1er mai.

Ouvert du mardi 7 mai au samedi 29 juin
 Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.
 Fermé le mercredi 8 mai et le lundi 20 mai.

Coup de projecteur sur le cinéma

Depuis le 1er janvier 2024, la ville de Cuers et son nouveau prestataire « Ciné Méditerranée » vous proposent de nombreuses nouveautés pour animer le cinéma.

Dorénavant, 3 séances hebdomadaires sont programmées, dont une le mercredi à 18h00 et surtout, à la forte demande, deux le samedi à 18h00 et à 20h00 !

En plus de la programmation des films du moment, une séance est dédiée à « l'art & essai » pour découvrir le cinéma autrement. Une fois par mois, dans le cadre du « Ciné Pitchoun », une séance est programmée le samedi après-midi, pour les enfants de moins de 3 ans. Un moment à partager en famille qui sera suivi d'un goûter offert à l'issue de la projection.

Autre nouveauté : vous pouvez réserver votre séance en vous rendant sur le site internet www.cinemediterranee.fr



CULTURE & PATRIMOINE

■ Une nouvelle gestion des archives cuersoises

Bienvenue à Nathalie, la nouvelle archiviste de Cuers. Originaire du Pas-de-Calais, Nathalie a exercé ses fonctions pendant 17 ans à Saint-Omer puis au Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque avant de rejoindre Cuers le 2 janvier dernier.

Ses expériences et son caractère volontaire (sa devise personnelle est « Force et courage ») ont été déterminants dans son recrutement pour faire face aux objectifs fixés : gérer, conserver et communiquer les archives dans les règles de l'art ! Elle mettra tout en œuvre pour que les archives soient de nouveau accessibles aux Cuersoises pour le deuxième trimestre 2024.

Parmi les documents présents dans le fonds historique, certains sont particulièrement remarquables, tel le parchemin de transaction entre le seigneur et les habitants de Cuers datant du 7 septembre 1339 ou encore, la carte de la Méditerranée de François Olivier de 1746. Au total, ce sont des centaines de documents anciens présentant un intérêt historique, qui sont conservés au sein des archives communales, témoins de la richesse patrimoniale cuersoise.



Nathalie - Archives communales de Cuers

Précision sur la consultation au public

Il faut noter que les documents très anciens sont pour la plupart dans un état qui ne permet pas la consultation, puisque cela risquerait de nuire à leur conservation. Certains documents peuvent être retirés de la consultation jusqu'à leur restauration, selon l'art. L. 311-9 du code des relations entre le public et l'administration. Des restaurateurs et relieurs ont été contactés afin de sauver les documents en péril et ainsi préserver la mémoire de Cuers.

ASSOCIATIONS

■ À la découverte des sentiers provençaux avec un Club Associatif - Cuers Rando



La Provence, région emblématique du sud de la France, offre un paysage pittoresque et diversifié, parsemé de collines ensoleillées, de champs de lavande parfumés et de magnifiques villages. Au cœur de cette splendeur naturelle, se trouve un club associatif cuersoises de randonnées, qui rassemble les amateurs de marche et de découverte autour d'une passion commune : explorer la région à pieds et notamment les barres de Cuers, récemment classées « paysage remarquable ».

Cuers Rando est une association composée de randonneurs adultes de tous âges et de tous niveaux. Que vous soyez un débutant curieux ou un marcheur chevronné, ce club vous ouvre ses portes et vous invite à vous joindre à ses sorties exploratoires.

Enfin, le club se veut à taille humaine et prône des valeurs de partage et d'entraide. Au regard des capacités d'encadrement, le nombre d'adhérents est limité pour favoriser la création de liens privilégiés entre les membres.

Pour en savoir plus sur le rythme des randonnées et les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site du club www.cuersrando.fr

Si l'aventure et les plaisirs simples de la vie en plein air vous font envie, n'hésitez pas à prendre contact auprès du président de l'association **M. Gilles KLETKE : cuersrando@gmail.com**



À VOS AGENDAS ! PRÊTS ?

■ Festivités du 1^{er} semestre 2024

FÉVRIER

3 AU 9 FÉVRIER

Exposition « Général de Gaulle, une passion pour la France »
Pôle Culturel – 9h00 à 18h

16 FÉVRIER

Projection film Passerelle « La Mémoire de Cuers »
Pôle Culturel - 14h30

9 FÉVRIER

Spectacle « Warren Zavatta »
Théâtre de l'Abattoir - 20h30

17 FÉVRIER

Carnaval Provençal « Lou Carnavau »
Parvis de l'Hôtel de ville - 14h



MARS

8 MARS

Spectacle « Prune Lichtlé »
Théâtre de l'Abattoir - 20h30

30 MARS

Cuers fête Pâques « La Chasse aux œufs »
Jardin Fournier et chez les commerçants

19 MARS

Forum de l'emploi « Cuers'Active »
Pôle Culturel - 9h à 13h



AVRIL

20 AVRIL

La cérémonie des nouveaux arrivants
Hôtel de ville - 9h30

27 AVRIL

Foire de Printemps
Centre-ville de Cuers



MAI

17 MAI

Spectacle « Jovany »
Théâtre de l'Abattoir - 20h30

31 MAI

La Fête des Voisins

JUIN

21 JUIN

Fête de la Musique
Centre-ville & Pôle Culturel – 19h

22 JUIN

Cuers ville ambassadrice don d'organes



SAVOIR-FAIRE CUERSOIS

■ À la découverte d'un producteur de safran passionné



Le safran, souvent appelé "l'or rouge", est l'une des épices les plus précieuses au monde. Il est utilisé depuis des siècles pour sa saveur unique et ses propriétés médicinales. Derrière chaque gramme de safran se cache un travail minutieux et une passion débordante. Aujourd'hui, nous vous invitons à plonger dans l'univers d'un producteur passionné qui consacre ses journées à la culture de cette épice rare et exquise.

Rencontre avec Matthieu Garcia, Cuersoïse depuis 11 générations, dirigeant du domaine « Des Hyades »

C'est entouré de ses terres denses de crocus sativus, que nous faisons sa connaissance. Cet enfant du pays débute sa carrière dans l'entreprise Culina après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur du bois. Afin d'exploiter le domaine familial et ainsi, rester dans son Cuers natal, il s'oriente par la suite vers un BTS viticulture œnologie, où il a été formé par Régine Sumeire au Château La Tour de l'Évêque pendant 9 ans.

Attiré depuis longtemps par le safran, Matthieu décide, en 2018, de se consacrer à cette culture si particulière, favorisée par un climat et un sol particulièrement propices.

La culture de safran en agriculture biologique demande une attention minutieuse et un travail acharné. Tout commence par la plantation des bulbes de crocus à partir du mois de mai. Ces bulbes nécessitent des conditions spécifiques pour se développer et donner naissance aux fleurs qui produiront le précieux safran. Le sol doit être bien drainé, riche en nutriments et légèrement alcalin. Une fois les bulbes plantés, il faut attendre patiemment que les fleurs éclosent au début de l'automne. Les crocus produisent de magnifiques fleurs violettes avec trois stigmates rouge vif. C'est là que réside le trésor du safran. Chaque fleur est ensuite minutieusement cueillie à la main et les stigmates délicats sont extraits avec précaution.

Le processus de récolte et de séchage est une période cruciale et intense pour Matthieu. Il nous explique que les

fleurs doivent être récoltées tôt le matin, lorsque les stigmates sont frais et gorgés de saveur. La tâche demande une grande dextérité, car chaque stigmate doit être soigneusement séparé du reste de la fleur.

Une fois récoltés, ils sont déposés sur des plateaux spéciaux et emmenés dans un lieu de séchage. Cette étape est essentielle pour préserver la qualité et la saveur du safran. Les stigmates sont disposés en une fine couche et séchés au four. Ce processus demande une surveillance constante pour éviter toute détérioration.

Enfin, lorsque le safran est prêt, les stigmates séchés sont conservés dans des bocaux en verre afin de préserver toute leur saveur. Il faudra encore attendre 4 à 5 mois pour la phase de maturation avant de découvrir le nouveau millésime qui sort généralement en avant-première lors de la Foire de Printemps de Cuers.



Où retrouver Matthieu Garcia :

Mardi : Le marché hebdomadaire de Garéoult

Mercredi : De mai à septembre - Marché des producteurs de Pierrefeu-du-Var

Jeudi : D'avril à septembre - Marché des producteurs de « Cuers Entreprendre » au rond-point des Défens à Cuers

Vendredi : Le marché hebdomadaire de Cuers

Samedi : Le marché des producteurs de La Valette-du-Var

Dimanche : Le marché hebdomadaire de Rocbaron

Points de vente :

Cave coopérative TERRA PROVINCIA à Cuers

Cave coopérative TERRA PROVINCIA à Puget-Ville

TERRE DE POTAGE à Pierrefeu-du-Var

Chez Stéphane – Épicerie fine, rue Lamalgue à Toulon

Superette PROXI Service à Le Revest-les-Eaux

Ma Végétale Échoppe à Sainte Anastasie sur Issole



La recette de Kir Royal au Safran de Matthieu Garcia

Dans une flûte à Champagne, mettre 2 cl de sirop de safran et compléter avec du Champagne. Deux autres variantes sont également possibles en remplaçant le Champagne par du vin blanc sec, ou encore avec un Prosecco sec pour conserver le côté pétillant.

JEUNESSE



Espace jeunes cuersois

Les ateliers parents/enfants



Proposés et portés par le Service Petite Enfance de la ville, les ateliers parents/enfants s'inspirent du modèle des « Maisons Vertes » initié par Françoise Dolto, qui prône un espace privilégié où la créativité, l'échange et l'épanouissement des tout petits sont au cœur de chaque activité.

Plusieurs thématiques seront proposées tout au long de l'année, basées sur l'exploration des sens, une clé essentielle du développement de l'enfant. Ces ateliers sont gratuits et ont pour but de réunir les petits et les familles fréquentant les crèches ainsi que les assistantes maternelles, et cela, autour d'un moment ludique et agréable.

Ces ateliers sont organisés selon les besoins des enfants dans le but de mettre en avant leurs capacités et de développer leur motricité. Par la même occasion, cela permet aux parents de se rencontrer et de créer des liens.

Ils se déroulent au minimum 1 fois par mois au Pôle Culturel ou à l'école Marcel Pagnol, et avec chaque fois une thématique différente.

Prochaines dates :

14/02 - 20/03 - 17/04 - 15/05 - 15/06

Vacances sportives : un terrain de jeu pour grandir et se dépenser !



Un rendez-vous prisé qui allie le plaisir du jeu à des valeurs humaines essentielles et qui permet de développer le potentiel de vos enfants au travers d'activités dynamiques telles que le foot en salle, l'athlétisme, le handball, l'escalade et bien d'autres. Une expérience multisport enrichissante.

Bien plus que du divertissement, vos enfants développeront au cours de ce stage des compétences physiques, amélioreront leur coordination, tout en renforçant leur endurance, pour une croissance saine et équilibrée.

Mais au-delà de la performance, nos vacances sportives visent, grâce à une équipe d'éducateurs spécialisés, à inculquer des valeurs humaines cruciales : l'esprit d'équipe, le fair-play et le respect sont au cœur de chaque activité !

Comment s'inscrire ?

À partir du 26 mars 2024 au complexe sportif Paul Rocofort, du lundi au vendredi de 9h à 17h. Possibilité d'inscription à la journée ou pour la semaine entière. Il faudra prévoir le repas pour le déjeuner, une gourde et une tenue de sport.

Pour plus d'informations : mhebache@cuers.fr ou ebarnard@cuers.fr ou par téléphone au 06 20 57 72 44.

L'AGENDA DES

Seniors



Calendrier premier semestre 2024

LES ATELIERS

Réservés aux adhérents sur inscription

Ateliers intérogénérationnels

Les 15/02, 15/03, 21/03, 11/04, 16/04, 25/04, 16/05, 23/05, 13/06

CAP Bien-être

Le 01/02

Gym sur chaise

Les 20/02, 26/03, 16/04, 28/05, 18/06

Défenses immunitaires

Les 12/03, 19/03 et 26/03

Scrabble avec l'association "Club de scrabble cuersois"

Les 07/03, 18/04, 23/05, 06/06

Ateliers mémoire et expression théâtrale

Les 27/05, 29/05, 03/06, 05/06, 10/06, 12/06, 19/06, 26/06

LES MANIFESTATIONS

Réservées aux adhérents sur inscription

MARDI 6 FÉVRIER 2024

La Chandeleur

14h à la Maison des Seniors

JEUDI 27 FÉVRIER 2024

Après-midi dansant

14h au Pôle Culturel

JEUDI 28 MARS 2024

Loto

14h au Pôle Culturel

MARDI 9 AVRIL 2024

Après-midi dansant

14h au Pôle Culturel

MARDI 2 MAI 2024

Loto

14h au Pôle Culturel

JEUDI 27 JUIN 2024

Repas auberge espagnole

12h à la Maison des Seniors

**VENDREDI
16 FÉVRIER 2024**
Projection du film
« La mémoire de Cuers »
14h30 au Pôle Culturel
(sur inscription)



Des sorties culturelles
vous seront également proposées.



**MAISON
DES
SENIORS**

Pour adhérer :

Remplir la fiche d'inscription disponible à la Maison des Seniors, ou sur le site internet de la ville de Cuers et joindre :

- Un justificatif de domicile
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Pour participer aux activités sportives, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport vous sera demandé. (Ce certificat sera valable 1 an et devra être renouvelé chaque année).

Le tarif de la cotisation est fixé par le Conseil Municipal et s'élève à 15 euros par personne et par an. Les inscriptions se font de manière annuelle et renouvelable à la date d'anniversaire.

La cotisation comprend : (sous réserve d'inscription)

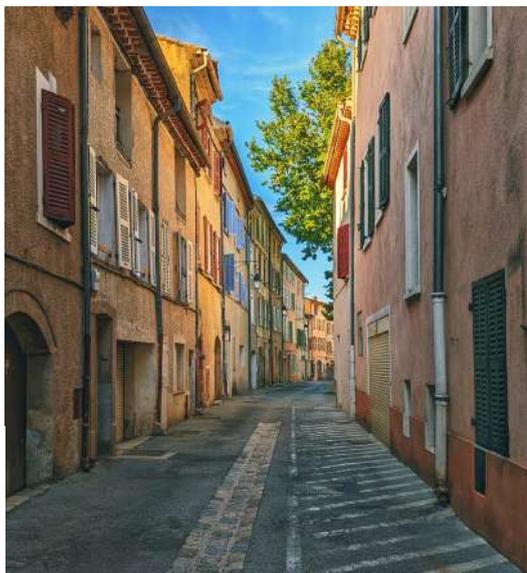
- L'accès libre aux divers ateliers
- L'accès libre aux manifestations de la Maison des Seniors (loto, après-midi dansants...)
- L'accès libre à un poste informatique
- L'accès aux sorties culturelles avec un tarif réduit

Les animatrices Katy et Nassera de La Maison des seniors vous accueillent **du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00, puis de 13h30 à 16h30** et vous proposent des jeux libres tous les après-midis (jeux de cartes, jeux de société et autres...).

**La Maison des
Seniors est ouverte
tous les jours**

1 Avenue Maréchal Joffre
83390 CUERS
04 89 96 45 47
ou 06 45 16 33 14
maisondesseiors@cuers.fr

POURQUOI S'INSTALLER À CUERS ?



Parce que sa situation géographique est privilégiée...

Cuers est située au carrefour de grands axes routiers, à 20 kilomètres au nord de Toulon et à proximité de l'Aéroport de Hyères. Elle est connectée aux grandes métropoles de Nice, Marseille et Toulon par les bus et les trains du réseau régional Zou sans oublier la gare « Cuers – Pierrefeu » (cf p.10) qui attire des usagers de nombreuses communes environnantes.

Parce qu'il y a de multiples infrastructures...

Cuers offre de nombreuses commodités : restaurants, cafés, bars, de beaux marchés, un large éventail de services, commerces de proximité, moyennes et grandes surfaces. Le nouveau pôle économique vient étoffer une offre de professionnels (notamment de santé) déjà conséquente. La commune accueille des écoles publiques (dont une bilingue « français – provençal »), une école privée et un collège. Elle dispose d'infrastructures sportives (un skatepark, un grand complexe sportif...) et culturelles (le Pôle Culturel avec sa bibliothèque municipale et son école de musique, « le théâtre de l'Abattoir »...). Des installations qui accueillent de nombreuses associations qui constituent un lien social fort.



Et pour les nouveaux arrivants (depuis 2021), faites vous connaître ! Rendez-vous en dernière page.

Parce que c'est l'un des plus vieux villages provençaux...

En parcourant ses ruelles tortueuses et ses maisons anciennes couvertes de tuiles ocre, Cuers révèle un patrimoine insoupçonné, constitué d'œuvres et de panoramas contemplatifs, d'édifices historiques, de chapelles, de fontaines et de lavoirs... La chapelle Notre-Dame de Santé veille sur le village et offre une magnifique vue panoramique sur les Barres de Cuers et le Massif des Maures.

Parce que son patrimoine naturel est extrêmement riche...

Notre commune est située dans un écrin de verdure entre vignes en plaine et massifs forestiers, aux portes du Massif des Maures. C'est une importante commune viticole et son vignoble étendu sur près de 1000 hectares, aux cuvées estampillées « Côtes de Provence » AOC, est une fierté. Sur un plan économique, la vigne et les oliviers occupent une grande partie des activités agricoles. Ces produits et bien d'autres cultivés localement se retrouvent sur les étals du marché hebdomadaire (tous les vendredis matins) et le marché nocturne (en saison estivale, les jeudis soirs).



Parce qu'il y a des manifestations, animations et activités...

Tout au long de l'année, la ville propose un programme d'animations culturelles (dont les fameuses Cuers'Tivales qui accueillent chaque été un public de plus en plus nombreux) et sportives, des activités pour tous.

Parce que c'est une ville qui soutient l'activité économique...

Cuers compte aujourd'hui environ 1000 entreprises. Parmi elles, 180 se trouvent dans la zone d'activité économique (ZAE) des Bousquets.

La municipalité soutient toutes les initiatives visant à dynamiser l'économie cuersoïse pour lui permettre de se développer et de créer des emplois de façon pérenne, notamment le réseau « Cuers Entreprendre » qui fédère plus d'une centaine d'entreprises, d'artisans et de commerces.

Vous habitez Cuers depuis 2021 ?
Faites-vous connaître auprès de la mairie pour assister à la cérémonie d'accueil des

Nouveaux arrivants

Samedi 20 avril
Hôtel de ville
Salle Fernand Blacas
à 9h30

CUERS

Ville Sans Température d'été
Villes et Villages Fleuris
Active & Sportive

Inscrivez-vous en scannant le QR code ou sur www.cuers.fr
Inscriptions jusqu'au 5 avril.
Infos : cabinet.maire@cuers.fr - 04 94 13 50 73

CUERS

■ Un ajout prometteur au réseau de transport

La ville de Cuers accueille avec enthousiasme deux nouveaux taxis, proposant ainsi une option de transport supplémentaire à son réseau déjà bien établi. Cette installation ne se limite pas seulement à la mise en service d'un véhicule, mais constitue également un impact significatif sur la mobilité urbaine.

Les taxis sont souvent considérés comme un moyen de transport pratique, offrant un service porte-à-porte et une disponibilité 24h/24. Avec ces taxis supplémentaires, les zones mal desservies ou les lieux éloignés, deviennent plus accessibles. Cette diversification des options de transport permet de répondre aux besoins de chacun.



Pour vos divers déplacements, vous pouvez contacter :

TAXI FRANCKY : 06 64 86 22 66
TAXI MC : 06 80 17 40 82
TAXI NICOJO : 06 82 83 65 52
TAXI BMC : 06 71 42 55 25
ABLC TAXI CUERSOIS : 07 45 18 19 27

■ Un conseiller numérique pour vous accompagner



Elliot - Conseiller numérique au Pôle Culturel

La rédaction du Cuers'Mag a rencontré Elliot qui réalise son service civique comme conseiller à l'espace numérique de Cuers.

Que faites-vous concrètement ?

J'aide les Cuersois dans l'utilisation des ordinateurs et des smartphones... Mais surtout, je les aide dans leurs démarches administratives qui sont parfois très complexes même pour un jeune de la génération « Z ». Coup de pouce énergie, renouvellement de permis de conduire, mise à jour de la carte grise, création d'une adresse mail et parfois une identité numérique sur France Connect, sont pour certains très compliqués.

Quelles sont les difficultés que vous pouvez rencontrer ?

Les personnes oublient de venir avec leurs pièces justificatives : carte vitale, déclaration fiscale, rib, justificatif de domicile... et même parfois leur téléphone portable, indispensable pour que je puisse les aider dans leurs démarches de validation de création d'un compte par exemple. Certains sites sont très complexes, d'autres sont très « lents » nécessitant que les personnes reviennent et ils ne le font pas nécessairement.

Quelles sont les qualités requises pour être conseiller numérique, selon vous ?

La confidentialité, la patience, l'altruisme, être à l'écoute, l'autonomie et la débrouillardise.

Informations pratiques :

- L'espace numérique est situé dans les locaux de la bibliothèque municipale.
- Horaires : les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00, les mercredis et samedis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
- Les services sont proposés gratuitement, car financés par la municipalité.
- Pensez à venir muni des documents et matériels nécessaires à votre démarche.

Victime de son succès Elliot est très sollicité, merci pour votre patience et en attendant profitez de notre belle bibliothèque.

Service gratuit
pour toutes & tous



32 Traverse Marcelle Drutel 83390 Cuers
Tél. : 04 83 42 14 41
E-mail : bibliotheque@cuers.fr
Site internet : <https://cuers-pom.c3rb.org/>

Pour une solidarité renforcée : la mutuelle communale

La question de l'accessibilité aux soins de santé est un enjeu central pour de nombreuses personnes. C'est pourquoi, une réflexion sur la mise en place d'une mutuelle communale émerge au sein de la municipalité comme une solution innovante et solidaire.

En effet, elle offre des avantages significatifs pour l'ensemble de la population pour garantir une couverture santé accessible au plus grand nombre à un coût réduit, tout en conservant une protection étendue.

Cette approche collaborative encourage la bienveillance et l'entraide, des valeurs fondamentales au cœur de la politique portée par un « Cuers, ville inclusive ».

En votre qualité d'acteurs principaux, nous attendons votre participation active, en répondant au questionnaire disponible sur le site internet de la mairie ou dans les points d'accueil (Hôtel de Ville, Maison des Seniors, Pôle Culturel et le CCAS).

En unissant nos forces, une telle initiative peut transformer la façon dont les soins de santé sont perçus et accessibles, ouvrant la voie à un avenir où la santé est véritablement un bien commun.



Opération programmée d'amélioration de l'habitat pour rénover le centre-ville (OPAH)

La municipalité a lancé une étude diagnostic visant à identifier et à évaluer les besoins de travaux de rénovation énergétique et de remise aux normes des logements situés sur son territoire.

Elle permettra également de porter à connaissance, le nombre de logements vacants qui nécessitent ce type de travaux et présentent un vrai potentiel pour leur remise sur le marché locatif. Une équipe de quatre professionnels de SOLIHA VAR visitera une dizaine d'immeubles et/ou logements pendant ce premier semestre. Pour le bon déroulement de cette étude, des questionnaires d'enquête seront envoyés aux occupants ou aux propriétaires de logements locatifs. **Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Madame Quipourt :** p.quipourt@solihavar.fr.

Un dispositif communal d'amélioration des logements (OPAH) pourra être mis en place suite à l'étude, avec le soutien de plusieurs financeurs tels que l'État, l'A.N.A.H. (Agence nationale d'amélioration de l'habitat), la Région, le Département, la CAF. Il permettra aux propriétaires de valoriser leur patrimoine en bénéficiant de subventions, de déductions fiscales et de l'assistance d'une équipe de professionnels pour les travaux à réaliser.



Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAENR)



Dans un contexte de transition énergétique des territoires, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023, place les collectivités au centre du projet de relocalisation des moyens de production d'énergies en leur demandant de définir des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, utilisation de biomasse).

La commune de Cuers a identifié sur son territoire des secteurs susceptibles d'accueillir ces installations et a consulté les Cuersois du 8 au 26 janvier 2024. Après la validation par la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures et du schéma de cohérence territoriale (SCOT) Provence Méditerranée, le dernier mot reviendra au conseil municipal qui devra approuver la zone d'accélération définie sur son territoire.

Participez aux élections européennes

Les prochaines élections européennes se dérouleront le 9 juin prochain. Elles permettront aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. C'est un suffrage universel direct à un (seul) tour selon une circonscription unique. Les candidats sont élus pour cinq ans à la proportionnelle. Pour la prochaine législature le nombre total de sièges s'élèvera à 720 sur lequel 81 représenteront la France.

Les conditions à remplir pour voter à Cuers

D'abord vérifier que vous êtes inscrit-e sur les listes électorales de Cuers via le lien suivant <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

Le cas échéant vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 3 mai 2024 via le lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ; vous pouvez aussi vous rendre en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Il est également utile de vérifier si l'adresse indiquée est la bonne (notamment pour le rattachement à un bureau de vote à proximité de votre domicile) et si ce n'est pas le cas,

vous pouvez vous rapprocher du Service Proximité de la mairie : proximite@cuers.fr ou en mairie, avec une carte nationale d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois qui permettront de faire la mise à jour.

Devenir assesseur dans un bureau de vote

Les assesseurs bénévoles siègent au côté du président du bureau de vote le jour du scrutin afin d'assurer la régularité des opérations électorales. Ils participent au déroulement des opérations dans les bureaux de vote (ex. contrôler et faire signer la liste d'émargement, participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes, en soirée...).

Pour devenir assesseur bénévole le temps d'une journée et vous investir dans la vie locale, vous devez être inscrit-e sur la liste électorale de la commune et vous faire connaître avant le mercredi 1er mai 2024 via le formulaire de contact <https://www.cuers.fr/contactez-nous/> ou le standard.mairie@cuers.fr avec le motif « assesseur » ou en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Finances



Après la certification de ses comptes en novembre 2022, la ville de Cuers poursuit la modernisation de sa gestion publique locale et a signé, en décembre dernier avec la direction départementale des finances publiques du Var (DDFIP), le conseiller aux décideurs locaux et le comptable public, un partenariat visant à renforcer leur coopération, afin d'améliorer les circuits comptables et financiers ainsi que le service rendu aux usagers.

Ce partenariat est matérialisé par un contrat d'engagements réciproques qui comprend **quatre axes majeurs de progrès** :

- améliorer le service aux usagers en modernisant les flux financiers ;
- faciliter la vie des finances publiques de la collectivité en développant, en enrichissant et en dématérialisant les échanges ;
- offrir une meilleure lisibilité aux décideurs en renforçant la fiabilité des comptes ;
- développer l'expertise des responsables dans ces domaines.

Certification de l'adressage

La Direction de l'Aménagement et du Développement du Territoire (DADT) de la ville de Cuers mène une politique d'adressage de la commune performant : **100 % des adresses de la commune sont certifiées sur la Base Nationale de l'adressage** (<https://adresse.data.gouv.fr/commune/83049>)

Cette base de données (BAN) sert de référence à d'autres systèmes d'information utilisés notamment par les services d'urgence. Ainsi on perçoit l'importance de cette certification : **avoir une adresse bien référencée permettra aux services d'urgence de bien localiser le lieu d'intervention et peut-être vous sauver la vie !** Pour les particuliers cela permet aussi des livraisons plus rapides, des relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, téléphone, etc.) et un accès facilité à des prestations à domicile (soins, plateaux repas...). De même, l'adressage est important pour les entreprises (faciliter l'accès aux clients ; une bonne organisation de la distribution de marchandises et des prestations...) et pour les collectivités (opérations de recensement simplifiées ; gestion des listes électorales optimisée ; attractivité touristique facilitée en rendant plus accessibles les lieux...).

En quelques chiffres

Nombre de numéros

3848

Nombre de voies

321

Nombre de lieux-dits

131

■ Le recensement c'est simple, c'est sûr et c'est utile !



Comme tous les ans, la ville de Cuers participe à l'opération de recensement qui se déroule du jeudi 18 janvier au samedi 24 février 2024.

Les Cuersoises concernées sont prévenues par courrier ou par la visite d'un agent recenseur. Celui-ci a été recruté par la mairie et il est facilement reconnaissable grâce à sa carte tricolore.

Vous pouvez vous recenser en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider ! L'agent recenseur sera prévenu très rapidement de votre réponse et n'aura donc pas à repasser vous voir si vous respectez le délai de réponse.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

La participation de chacun est obligatoire et indispensable. Les résultats permettent notamment de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune ou encore d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc).

Merci de réserver le meilleur accueil à **Fabrice, Cécile, Sophie**.

■ Cuers, ville ecEAUnome subventionne l'achat de récupérateurs d'eau



Dans le cadre de sa démarche éco-responsable "ecEAUnome", la municipalité de Cuers a décidé d'accorder une aide financière de 25 % du prix d'achat TTC, plafonnée à 100 € par matériel, neuf ou reconditionné, à tous les résidents majeurs de Cuers sans condition de ressources.

Cette subvention, valable pour les dossiers réceptionnés entre le 1er janvier 2024 et le 30 novembre 2024, concerne les récupérateurs d'eau de pluie en polyéthylène d'au moins 1 000L, installés hors-sol, avec l'obligation d'achat auprès d'un commerçant professionnel du Var.

Documents constitutifs du dossier de demande (le formulaire, la convention à signer) sont à télécharger sur notre site internet (www.cuers.fr). Ils sont à adresser par courrier ou à déposer à l'accueil de la Mairie.



Forum de l'emploi « Cuers'Active » : éclairez votre avenir professionnel

MARDI 19 MARS
9H00 à 13h00
au Pôle Culturel



La ville de Cuers se prépare à accueillir un événement majeur pour tous les chercheurs d'emploi : le Forum de l'Emploi, qui aura lieu le 19 mars 2024. Organisé avec passion par la collectivité, cet événement vise à créer des ponts entre les talents locaux et les opportunités professionnelles florissantes.

Pourquoi participer ?

Ce forum est le lieu par excellence vous permettant de rencontrer des employeurs de divers secteurs d'activité et en recherche de talents prometteurs. C'est également l'occasion d'élargir votre réseau en tissant des liens en situation de face à face. En effet, lors de ce rendez-vous, les opportunités ne se limitent pas seulement aux offres d'emploi, mais aussi pourquoi pas à des collaborations et partenariats futurs.

De plus, bénéficiez d'ateliers pratiques et de conseils d'experts pour affiner vos compétences, perfectionner votre CV et vous préparer aux entretiens. Vous pourrez également expérimenter une « mise en situation métier », grâce à notre dispositif de réalité virtuelle. Sans oublier la présence de notre atelier « gestion du stress » dont l'objectif est de vous proposer un accompagnement personnalisé permettant de maximiser vos chances de succès.

Comment participer ?

Rien de plus simple, c'est un événement totalement gratuit et ouvert à tous de 9h à 13h, au Pôle Culturel de Cuers.

À travers sa politique identitaire d'un Cuers « ville active et inclusive », nous avons à cœur de vous proposer un cadre de vie exceptionnel et des opportunités professionnelles stimulantes. Bien plus qu'un simple forum, nous vous offrons une occasion unique de catalyser votre avenir et de contribuer au dynamisme économique de notre ville.

Soyez acteur de votre réussite professionnelle et rejoignez-nous le 19 mars prochain !



32, traverse Marcelle Drutel
83390 Cuers
Horaires : Du mardi au samedi
Mardi : 13:30-18:00
Mercredi : 9:30-12:00 / 13:30-18:00
Jeudi : 13:30-18:00
Vendredi : 9:30-12:00
Samedi : 9:30-12:30 / 13:30-16:30



■ Pour maintenir un lien social

Pour plus de proximité avec les Cuersoises la municipalité organise régulièrement des permanences avec ses partenaires institutionnels et associatifs en leur mettant à disposition des bureaux au CCAS situé en centre-ville (place Pasteur).



■ Permanences du CCAS



Place Pasteur 83390 Cuers
Horaires : Du lundi au vendredi
de 8H00 à 12H00
04 94 13 50 70
ccas@cuers.fr
cohesion.sociale@cuers.fr
logementccas@cuers.fr



Mission locale du Coudon au Gapeau :

Accueil sur rendez-vous au 04 94 21 15 15 les lundis après-midi, mardis matin, mercredis matin, jeudis après-midi
www.mlcoudongapeau.fr

La Maison de l'emploi :

Accueil sur convocation les lundis, mercredis et jeudis

CAP EMPLOI :

Le 1er mardi du mois, sur rendez-vous au 04 94 22 36 16
www.capemploi-83.com

Réseau Initiative Var :

Le 2ème mardi du mois de 9h à 12h sur RDV au 04 94 91 02 02
www.initiative-var.fr

CEDIS (Centre Départemental pour l'Insertion Sociale) :

Accueil sur convocation les lundis toute la journée
www.cedis.asso.fr

Entr'aide sociale du Var : le dernier vendredi du mois, sur rendez-vous au 04 94 92 27 08
www.entraideduvar.com

Le Trésor Public :

Tous les vendredis matin sur rendez-vous au 04 94 12 59 00 ou via le site www.impots.gouv.fr

Les consultations juridiques :

1er et 4ème jeudis matin du mois, sur rendez-vous au 04 94 13 50 70

Conciliateur de justice :

Le 2ème et 4ème jeudis du mois, sur rendez-vous au 04 94 13 50 70

France Rénov :

Un mercredi matin par mois, sur rendez-vous au 04 94 99 17 25 ou par mail infoenergie@cofor83.fr - www.cofor83.fr

Association France Alzheimer : le 1er jeudi du mois de 14h à 16h, sur rendez-vous au 04 94 09 30 30
www.francealzheimer.org

PAROLE DE L'OPPOSITION

VIVRE CUERS

En ce début d'année 2024, nous souhaitons aux administrés, une très belle année sur tous les plans. Après une augmentation de la population de +30% ces 10 dernières années, Cuers voit enfin ses infrastructures se mettre à niveau. Nous saluons la modernisation du groupe scolaire Jean Jaurès qui s'inscrit dans un projet de développement durable, la mise en sécurité de l'Avenue Maréchal Joffre comme la végétalisation de la commune. Le conseil municipal des jeunes a vu son projet de Skate Park et son espace sport de plein air voir le jour. Côté sécurité, nous apprécions l'arrivée future d'une Gendarmerie, l'installation de nouvelles caméras et le renforcement de notre Police Municipale. Notre liste travaille aujourd'hui sur la nécessité d'une nouvelle école maternelle et de l'ouverture d'une crèche qui sont une priorité pour les habitants.

Robert LUPI
Raphaël PAPAIZIAN
Carine GAGLIARDI
Thérèse FERARD
Floréal PRIOR

CUERS SE RÉVEILLE

Nouvelle convention de mixité sociale : un danger pour l'identité et la qualité de vie dans notre commune

La commune a signé une nouvelle convention de « mixité sociale », censée rendre plus acceptable la trajectoire de rattrapage de la commune en matière de logement social. Notre groupe a voté contre cette convention, car ne nous leurrions pas : la loi SRU et son objectif de 25 % de logements sociaux partout est une loi technocratique et idéologique. Surtout, elle bénéficie peu aux habitants des villes comme Cuers, la commune n'ayant la main que sur une infime partie des logements créés. Les Cuersois, quelle que soit leur ancienneté ou leur origine, ne seront jamais prioritaires ! On envisage de construire 232 logements sur 3 ans, objectif plus important même qu'à l'époque des projets autour du LIDL. Est-ce réalisable, mais surtout, est-ce souhaitable ? Nous savons que non ! Comment croire une municipalité qui annonçait en début de mandat réviser le PLU pour « freiner le foncier » et qui aujourd'hui veut le réviser pour « débloquer de nouvelles possibilités de logements sociaux » ? Pour nous, en tout cas, c'est non !
cuerssereveille@gmail.com

Pierre-Laurent CHABLE
Séverine AMBROGIO
Éric MALFATTO
Chloé LEGOND

CUERS 2020, FIER DE MA VILLE

Contribution non-reçue.

ÉTAT CIVIL De décembre 2022 à décembre 2023

NAISSANCE

BUSSINGER Émie 20/12/2022
GOMBERT Anaël 04/01/2023
RIFAI Souhayl 01/01/2023
COULOIGNER Mathis 03/01/2023
TORRES DI PRISSIMO Neva 08/01/2023
SCHLERET Margaux 10/01/2023
BAJON Johnn 11/01/2023
SRHIRI Elaf 11/01/2023
GROSSO Leon 12/01/2023
CAUVIN RIVIERE Zoé 16/01/2023
FEUVRY Théa 23/01/2023
RONCALI Katalaya 26/01/2023
DERVEAUX Serena 02/02/2023
GUISTI Alessio 13/02/2023
GALEY GARCY Alessio 09/02/2023
NOUHAILLAGUET LIEUTAUD Anna 20/02/2023
ALEO Eros 22/02/2023
LOCCI MONNIER Maë 25/02/2023
OLIVERO GONZALEZ Maxence 05/03/2023
LE CAM Lily 10/03/2023
CHARDEBAS Anna 12/03/2023
REIGNEAU LEFEBVRE Iris 15/03/2023
GUILLAUME Charlie 24/03/2023
LABARTHE Arthur 06/04/2023
NEVEU Clara 06/04/2023
ZAREMBSKI Axelle 08/02/2023
BOURDELAS Noah 29/04/2023
COUTODIER Orso 31/05/2023
FEBBRARO Mattia 12/06/2023
ROSSO Marie 27/06/2023
LERAS Henri-Victor 30/06/2023
GORRETTA Eva 03/07/2023
OLIVIER Manoa 09/07/2023
MARTINEZ Charlie 12/07/2023
STIMPFLING Milo 11/07/2023
PORRE Mila 05/08/2023

CRAPONNE Colin 12/08/2023
BURZI BERNARDI Elio 17/08/2023
MANZO Ethan 27/08/2023
DUPONT Nao 16/11/2023
ZIDOUR Anissa 05/09/2023
TERRIÈRES Éléna 10/09/2023
NOKU Noah 29/09/2023
NOKU Johanna 29/09/2023
FURCHMULLER Giulia 03/10/2023
AMAQDOUF Alma 01/11/2023
EL YOUSFI Wissal 03/12/2023
ROTY Gianni 17/12/2023

MARIAGE

RUA Florian et DI MEGLIO Cloé 11/03/2023
DOMINGUES FERNANDES Jóni et DUPONT Laura 18/03/2023
PENTECOTE Thomas et BERNADY Cindy 28/04/2023
CROZEL Florent et GARCIA Max-Laure 05/05/2023
SOUQUET Julien et Laetitia LE GOFF 03/06/2023
CHEHILI Salah et LIBERAT Mégane 24/06/2023
CARDOSO José-Manuel et COUDER Julie 01/07/2023
PAGÈS Florian et OUTRAN Jennifer 15/07/2023
LEPAGNEY Geoffrey et PAYA Lauren 22/07/2023
PORRE Anthony et IZAAC Carine 26/07/2023
YILDIRIM Enver et EISBRENNER Charlotte 12/08/2023
MALACHIN Pierre-Yves et ZOLLA Jennifer 12/08/2023
LE GOUARD Richard et MANTION Emily 12/08/2023
DELBES Sylvain et ARNOULD Stéphanie 25/08/2023
COFFINET Sébastien et Stéphanie GAUDARD 25/08/2023
JODTS Sonny et LAZDAM Anissa 26/08/2023
SALA Mickaël et RINGENWALD Karen 02/09/2023
FINI Mathieu et ERRECART Maryline 16/09/2023
GRAUFEL Jean-Marc et HARDY Sarah 21/10/2023
DARINI Alain et ROESTAM Maryline 18/11/2023

DÉCÈS

BERTHOLLET Vve BLACAS Henriette 12/01/2023
BRUN Vve FERRET Claude 22/01/2023
DEVAINE Vve D'HONT Suzanne 05/01/2022
AUBERT Vve SOUQUIÈRE Fernande 05/01/2023
TEISSEIRE Vve AUDIBERT Adèle 27/01/2023
PAULIN William 01/02/2023
PELLEGRINO Paul 24/01/2023
SICARD épouse BRONDELLO Colette 10/02/2023
VERDA Vve SIRIU Jacqueline 06/03/2023
DERRIEN Vve POURCEL Michèle 10/03/2023
LAPORTE Marcel 16/04/2023
BOUTIN Simonne 27/04/2023
PERSON Serge 23/05/2023
PACAUD Vve AUTRAN Michèle 30/04/2023
SALICE ép. BRAUD Maria 26/05/2023
CODONET Pierre 17/07/2023
GARCIA GARCIA Juliana 30/08/2023
LERMA Vve PETTAVINO Yvette 18/09/2023
AUGIER de CRÉMIERS épouse MALCOR DEYDIER de PIERREFEU Armelle 20/09/2023
BOUKERMA Hafid 18/09/2023
CABRI Vve CIOFFI Pascaline 02/10/2023
FENASSILE Paul 20/10/2023
STUART Alain 04/11/2023
HERMITTE Vve GAVIN Paulette 19/11/2023
TORRÈS Vve RIBET Suzanne 23/12/2023

VOTEZ POUR LA FUTURE MASCOTTE DE CUERS

Aujourd'hui, Cuers souhaite affirmer son identité en créant la mascotte qui sera l'ambassadrice d'une ville festive et récréative. Et c'est vous qui allez la choisir !

Alors selon vous, laquelle représente le mieux Cuers ?

MASCOTTE N°001

La grappe de raisin 1



Mascotte grappe de raisin - Type fruit

Parce qu'à Cuers, le raisin règne en maître depuis des siècles et que nos viculteurs sont à la fois les gardiens du paysage au rythme des 4 saisons et d'un savoir-faire ancestral. Ce sont nos vignes cuersoises qui font, entre autres, la fierté et l'identité de notre commune !

Design by Sabry Charbi - ©2024 Mairie de Cuers - www.cuers.fr



MASCOTTE N°002

Le cœur de Cuers 2



Mascotte cœur - Type symbole

Ce personnage représente notre identité la plus profonde. Le cœur d'une ville, c'est son centre-ville, son centre historique. Nous en avons un qui mérite toute notre attention. Gardien des clefs de la ville, il représente le cœur de Cuers, son histoire et son passé ainsi que toutes ses valeurs ! Gardien des clefs, mais aussi porteur du blason historique de la commune, cher aux cuersoises.

Design by Sabry Charbi - ©2024 Mairie de Cuers - www.cuers.fr

COMMENT VOTER ?

Le sondage se déroulera jusqu'à fin février 2024

- En scannant directement ce QR Code avec votre smartphone
- Sur le Facebook de la ville **Ville de Cuers** et Instagram **@ville_de_cuers_**
- Sur le site internet de la ville **www.cuers.fr**

Découpez ou entourez votre mascotte préférée et déposez votre coupon aux accueils des structures communales dans les urnes disposées dans les points suivants : Hôtel de ville, CCAS, Pôle Culturel, Office de Tourisme, Maison des seniors.



SCANNEZ-MOI !

VOTEZ POUR VOTRE MASCOTTE FAVORITE

MASCOTTE N°003

L'arbre 3



Mascotte arbre - Type végétal

Cet arbre symbolise l'engagement de notre ville pour la préservation de l'environnement, engagement reconnu d'une part par le label « Villes & villages fleuris - qualité de vie » mais aussi, par sa démarche de « Ville basse température l'été » dont l'un des fondements est l'arborisation du centre-ville pour créer des espaces ombragés naturels.

Design by Sabry Charbi - ©2024 Mairie de Cuers - www.cuers.fr



MASCOTTE N°004

Le lézard 4



Mascotte lézard - Type animal

Cuers est personnifié en lézard, animal emblématique des régions chaudes comme la nôtre. Mais sa symbolique reflète aussi son agilité, sa réactivité et sa capacité à se régénérer. Trois principes qui guident Cuers dans sa démarche d'une ville moderne et attractive.

Design by Sabry Charbi - ©2024 Mairie de Cuers - www.cuers.fr

DEVINETTES

QUIZ

LABYRINTHE

MINI JEUX

JEU DES ERREURS

ET PLEINS D'AUTRES...

COLORIAGE



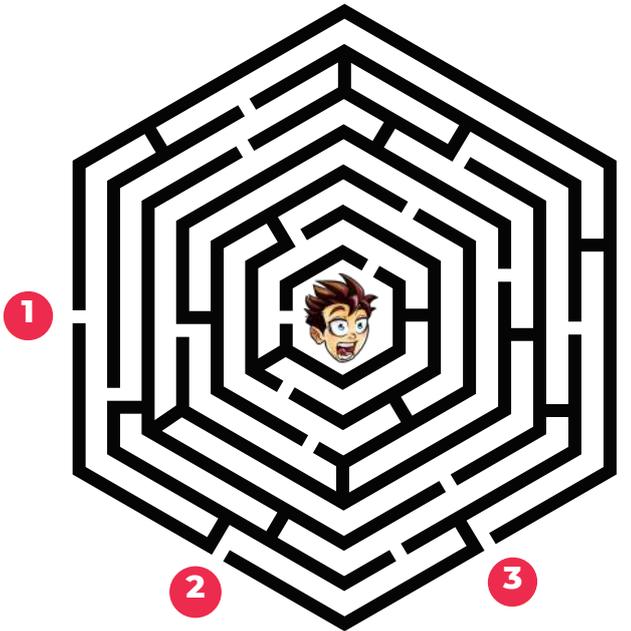
RÉBUS



Réponse : Parapluié

LE LABYRINTHE

NOTRE AMI MAX S'EST PERDU !
AIDE-LE À RETROUVER LA SORTIE



Réponse : 3

LES OMBRES

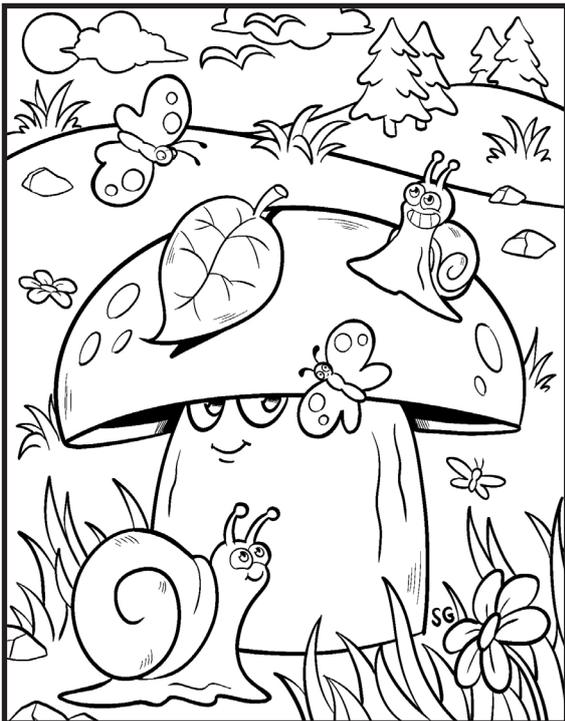
RENDS SON OMBRE AU SKATER.



Réponse : 3

LE JEU DES 10 DIFFÉRENCES

PEUX-TU TROUVER LES 10 DIFFÉRENCES SUR CES 2 IMAGES ?



Vous habitez Cuers depuis 2021 ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie pour assister à la cérémonie d'accueil des

Nouveaux arrivants

**Samedi
20 avril**

**Hôtel de ville
Salle Fernand Blacas
à 9h30**



CUERS

Ville
Basse Température L'Été
2024

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Ville
Active & Sportive



Inscrivez-vous en scannant le QR code
ou sur www.cuers.fr

Inscriptions jusqu'au 5 avril.

Infos : cabinet.maire@cuers.fr - 04 94 13 50 73

